

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Expert-e en calcul scientifique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE, session 2026

Le Président de l'Université Bourgogne Europe

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Expert-e en calcul scientifique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE, au titre de l'année 2026 :

Monsieur GEBEL Laurent, directeur général des services, président, Université Bourgogne Europe, Dijon.

Monsieur DUSSOUBS Bernard, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université de Lorraine, Nancy.

Madame CHAZAL-LABRUERE Catherine, maitresse de conférence hors classe, Université Bourgogne Europe, Dijon.

Madame PIERRE Murielle, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, suppléante, Université Bourgogne Europe, Dijon.

Fait à Dijon, le 11 septembre 2026

Le Président de l'Université Bourgogne
Europe

Vincent THOMAS